
Réunion de la commission Démographie et questions sociales du 4 juin 2013

SYNTHÈSE

La commission « Démographie et questions sociales » s'est tenue le 4 juin 2013 sous la présidence de Françoise BOUYGARD. Outre l'examen des demandes d'opportunité d'enquêtes, elle a été consacrée à la préparation du moyen terme 2014-2018 du Cnis dans son domaine de compétence (population, logement, conditions de vie et revenus des ménages, vie sociale...) avec une séquence spécifique dédiée au thème du logement et de son marché.

La réunion était pour l'essentiel consacrée à la **préparation du moyen terme 2014-2018** du Cnis et avait pour but de dégager les besoins prioritaires en matière de statistiques publiques dans le champ de compétence de la commission pour les cinq ans à venir. La discussion a été organisée selon deux séquences : le logement, puis les autres thématiques (population, conditions de vie et revenus des ménages, vie sociale...).

Trois documents préparatoires, disponibles avant la réunion et servant de supports à la discussion, ont été résumés en séance : du côté de la demande, exposée par Odile Bovar du Secrétariat général, un projet de **bilan du moyen terme précédent** (2009-2013) au regard des avis pris par le Cnis lors de son élaboration, et une synthèse des **nouvelles attentes des utilisateurs** pour 2014-2018 exprimées lors des entretiens conduits au second semestre 2012 ; du côté de l'offre, exposée par Fabrice Lengart, rapporteur de la commission, les **premières orientations des producteurs** pour la période à venir transmises au Département de la coordination statistique et internationale de l'Insee.

Les **projets d'avis** proposés par la commission à l'issue de la discussion ne cristallisent qu'une étape du processus de concertation : ils seront éventuellement amendés et complétés, au cours des commissions d'automne mais aussi à l'issue des trois « rencontres » de moyen terme (dont une dans le domaine social portant sur les parcours de vie organisée le 1^{er} octobre 2013), puis examinés par le bureau et finalisés lors de l'assemblée plénière le 30 janvier 2014.

Guillaume Houriez, du Service de l'observation et des statistiques (SoeS) du Ministère de l'égalité des territoires et du logement (METL) a présenté le **dispositif d'observation statistique sur le logement** concernant le parc de logement et les conditions de vie de ses occupants, la construction, les prix ou le financement de l'immobilier. Il a dressé le **bilan du rapport « Vorms »** du Cnis (n°121, 2010) sur « l'information statistique sur le logement et la construction », dont les recommandations ont été largement suivies par le Système statistique public (SSP). Parmi les **avancées significatives** enregistrées, figurent la diffusion d'indices de prix des logements anciens plus précoces et plus étendus (y compris à l'échelon régional), l'exploitation des avant-contrats dans les bases notariales relatives aux mutations immobilières à titre onéreux, les expérimentations d'étalonnage de statistiques privées ; parmi les **opérations en voie d'achèvement**, la refonte des enquêtes Insee sur les loyers, la réalisation d'une enquête sur la « Performance énergétique de l'habitat et le comportement de consommation énergétique des ménages » (Phebus), la parution du décret mettant en œuvre les obligations des notaires découlant de leur mission de service public de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information des bases notariales ; parmi les **progrès encore attendus**, l'amélioration de la connaissance du financement du logement et des aides à l'investissement locatif et l'élargissement de l'accès aux données administratives ou fiscales (notamment au fichier sur les logements et leurs occupants dit FILOCOM regroupant des données de la taxe d'habitation, du fichier foncier des propriétés bâties, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et du fichier des propriétaires).

Catherine Rougerie, de la Direction des statistiques sociales de l'Insee, a exposé le calendrier et les principales innovations des enquêtes Sans-domicile 2012 (conduite conjointement avec l'Institut national d'études démographiques Ined) et Logement 2013, dont la réalisation à des dates rapprochées témoigne du souci de dresser un **panorama large des situations individuelles vis-à-vis du logement**. Elle a fourni d'autres éléments de **bilan du rapport « Join-Lambert »** du Cnis (n°126, 2011) sur « le mal-logement », s'agissant en particulier des travaux autour du recensement. Enfin elle a présenté le nouvel **indice de prix des logements neufs**.

Caroline Gerber, directrice de l'Association des Etudes Foncières (Adef), après avoir rappelé l'importance de l'exhaustivité en matière de statistiques sur les mutations immobilières, a fait état du succès encourageant de la mise à disposition du fichier des **données de valeurs foncières** (DVF) auprès des utilisateurs autorisés et de la sensibilisation croissante des élus locaux à l'intérêt de cette base pour les politiques locales du logement. Elle a aussi annoncé un projet de l'Adef de plateforme régionale de données foncières et immobilières mettant en relation producteurs et utilisateurs.

Thierry Chatelain, de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du METL, a présenté le projet de **réseau d'observatoires locaux des loyers**, dont le déploiement d'ici 2014 a été confié par la ministre en charge du logement à l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap) et l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) conjointement à la DHUP. Ce projet, qui a pour finalités l'amélioration de la connaissance et la transparence du marché locatif et l'aide à la décision publique, prévoit une collecte de données modulables en fonction des enjeux locaux, avec toutefois un noyau dur répondant à des attentes partagées, des exigences communes en termes de rigueur statistique et un enrichissement des données par une structure nationale. Une équipe de projet interinstitutionnelle définit une méthodologie générale soumise à l'avis d'un comité scientifique indépendant. La construction du réseau repose en priorité sur des partenariats noués avec les acteurs locaux, en lien avec l'Anil et l'Olap intervenant en appui. Une expérimentation a été lancée en 2013 sur 19 territoires pilotes avant la généralisation du dispositif.

Sabine Baïetto-Beysson, présidente de l'Olap et vice présidente de la commission des comptes du logement, discutante, a rappelé la **spécificité du « marché »** (en réalité une constellation de micro-marchés) **du logement** (bien non reproductible), et souligné quelques **« paradoxes » du contexte français** : la dépense de logement est de plus en plus vécue comme insupportable par les ménages et considérée comme un frein à la compétitivité par les observateurs et les situations de mal-logement se multiplient, alors même que le volume de l'aide publique demeure très important en dépit de la crise de la dette et de la nécessité de réduction des déficits ; la modération de l'augmentation globale des loyers au regard de celle des prix masque le fait que son poids repose sur une fraction non protégée et minoritaire de la population (essentiellement les nouveaux arrivants dans le secteur privé) ; l'empilement d'aides sur le logement ne facilite pas leur lisibilité et surtout a rendu le secteur de l'immobilier incapable de s'en passer ; les données de cadrage prisées par les décideurs nationaux apparaissent souvent en contradiction avec la perception du public (du fait de la double dispersion spatiale et sociale des phénomènes). La discutante a donc prôné le développement en complémentarité de données de cadrage indispensables (au premier rang desquelles le socle constitué par l'enquête Logement dont la périodicité pourrait être raccourcie) et de statistiques qu'il importe de constituer à une échelle infrarégionale fine (et à resituer dans le cadre plus large de l'urbanisme par un travail indispensable avec les collectivités locales). Elle a aussi appelé à faciliter l'appropriation de l'information sur le logement par le public (notamment en la structurant et la hiérarchisant) pour lui permettre de faire le lien avec son vécu et son ressenti.

Les **interventions** successives au cours du débat du Secrétariat général à la ville, de la CGT, du service statistique de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, de l'Ires (Institut de recherche économiques et sociales), de l'Unaf (Union nationale des associations familiales), du Conseil général de Seine Saint Denis, de l'Union sociale pour l'Habitat ont conforté et complété sur certains points les pistes suggérées par les orateurs.

Dans ses **projets d'avis**, la Commission a souligné l'importance de disposer de statistiques sur le coût d'acquisition et le loyer des logements, ainsi que sur le prix des terrains et des droits à bâtir, à des niveaux géographiques fins et selon le type d'habitat. Elle a rappelé la nécessité d'élargir l'accès aux données sur le logement et le foncier. Elle a demandé qu'un état des lieux soit fait, après la publication des résultats des enquêtes en cours, sur les statistiques concernant la qualité des logements, la précarité énergétique et le mal-logement et a souhaité que soient analysés à cette occasion les facteurs de disparités des conditions de logement ou d'accès au logement selon les catégories de ménages ou de territoires. Elle a également encouragé des travaux et des investissements portant sur les intermédiaires du logement, les bailleurs, les aides à l'investissement locatif, ainsi que sur les trajectoires résidentielles.

Ont ensuite été abordées les **autres thématiques** à l'ordre du jour.

Lors du **débat** ouvert avec la salle après les introductions d'Odile Bovar et Fabrice Lenglard, l'Unaf a exprimé, concernant les familles nombreuses, des besoins de statistiques analogues à ceux consignés dans les documents préparatoires à propos des familles monoparentales. La Cnaf a fait état de son projet de système d'information global sur l'accueil de la petite enfance. La CGT a notamment réitéré sa suggestion de « comptes sociaux de la nation » ou d'une actualisation du rapport Freyssinet du Cnis (n°103, 2007) sur la mesure des niveaux de vie et inégalités, ses réserves vis-à-vis de l'utilisation de

données de caisses pour l'indice des prix et son opposition à l'idée de « statistiques ethniques » évoquées dans les attentes des utilisateurs et exprimé le souhait que soit menée une concertation en temps utile sur le projet de recensement à l'horizon 2020 dans le cadre du Cnis. Edith Archambault s'est félicitée des premières suites données au rapport du groupe de travail du Cnis qu'elle a présidé sur les associations (n°122, 2010). L'Institut national d'études démographiques (Ined) a fait un point d'information sur l'état d'avancement du projet Elfe, « Etude longitudinale française depuis l'enfance ».

François Heran, ancien président du Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (Comedd) a résumé quelques éléments essentiels du rapport du Comedd publié en 2010 : il a indiqué que l'expression « **statistiques ethniques** » désignait, partout en Europe, à l'exception du Royaume-Uni, des statistiques portant sur le pays et/ou la nationalité d'origine sans aucune connotation raciale et qu'en ce sens la statistique publique française, dont l'Insee, en produisait déjà à travers ses grandes enquêtes de cadrage, y compris concernant les parents de l'enquêté. Quant aux rares enquêtes spécifiques à vocation de recherche, menées par exemple par l'Ined, qui explorent d'autres variables, elles sont strictement encadrées par la Cnil. Le Comedd n'avait fait aucune préconisation visant à remettre en cause le droit. Il avait insisté sur la distinction à faire entre l'usage des statistiques ethniques dans des fichiers administratifs à conséquences sur les personnes et son usage dans des statistiques d'évaluation, en particulier concernant la diversité et les discriminations (un manuel sur les enquêtes et méthodes à appliquer en la matière a été édité sous double label de la Cnil et du Défenseur des droits). Il avait demandé de systématiser le recueil du pays et/ou la nationalité d'origine des individus et de leurs parents dans les enquêtes généralistes et de réfléchir à des équivalents à un rythme plus soutenu des enquêtes spécialisées Insee / Ined sur le parcours des immigrés et de leurs descendants, « Mobilité géographique et insertion sociale » (MGIS, 1992) et « Trajectoires et origines » (TeO, 2008), jugées trop espacées dans le temps.

La réunion touchant à son terme, la présidente a considéré que les **projets d'avis** préparés par le secrétariat général ne pouvaient plus être discutés en séance et proposé qu'ils soient soumis avec le compte-rendu aux participants et examinés à l'intercommission programmée le 12 novembre. Elle a aussi suggéré de revenir, lors de cette prochaine réunion, sur les suites du rapport Archambault et la proposition d'actualiser le rapport Freyssinet.

La présidente de la commission a prononcé un avis favorable d'opportunité aux quatre projets d'enquête présentés.